

<https://dieppe-ouest.circonscription.ac-normandie.fr/?Evaluation-mi-parcours-MS>



Evaluation mi-parcours MS

- Pédagogie - Évaluations - Evaluations mi-parcours -



Date de mise en ligne : lundi 13 mars 2017

Copyright © Circonscription de Dieppe Ouest - Tous droits réservés

Pour ce qui concerne l'école maternelle, l'évaluation repose sur de nouveaux principes, dans le cadre d'un nouveau programme, qui rendent globalement caducs les protocoles tels qu'ils pouvaient jusque-là être proposés au niveau académique ou, pour ce qui concerne la moyenne section l'an dernier, au niveau de la circonscription.

Cela n'exonère absolument pas de la rédaction et de la mise en œuvre de dispositifs qui ont vocation à aider et à accompagner les élèves les plus fragiles. Pour ces élèves, une « fiche passerelle » entre la MS et la GS doit être rédigée dès la période 4, ré-examinée (par le conseil de cycle) en fin d'année scolaire et transmise, en interne, à l'enseignant en responsabilité de la classe de GS.